

TERRITOIRE Le président du Ceser* Centre-Val de Loire, Éric Chevée, a fait un point de rentrée le 7 septembre. Les sujets de la santé, du fret ferroviaire, du décrochage scolaire ont notamment été abordés.

Le Ceser propose des idées pour l'avenir

Lundi 7 septembre, Éric Chevée, président du Ceser* Centre-Val de Loire, a présenté à la presse les deux grands axes à suivre pour cette rentrée 2020/2021 : l'avenir de la région d'un côté et la formation de la jeunesse de l'autre.

La santé valorisée

L'avenir d'une région passe par la santé, et qui dit santé dit médecins... Or, quelle que soit la spécialité considérée, la densité de praticiens de la région reste inférieure à la moyenne nationale. S'ajoute à cela la fermeture de certains services hospitaliers... « En amplifiant les difficultés, la crise sanitaire que nous traversons ne fait que conforter l'idée que pour que le service public de santé réponde aux attentes des populations, il est nécessaire d'en démocratiser la gestion via une structure administrative déconcentrée au sein de laquelle siègeraient des représentants patients, des personnels de santé, élus locaux, organismes de sécurité sociale et administration déconcentrée », a assuré le président, avant de préciser : « Il est impérieux de dépasser la vision principalement comptable et

financière actuellement portée par l'ARS (Agence régionale de santé, NDLR). Ainsi le Ceser insiste sur le fait que l'État doit assumer une juste répartition territoriale et pourvoir les postes médicaux et paramédicaux vacants par le recrutement de personnels qualifiés sous statut public, en adéquation avec les besoins des structures ».

La relance du fret

La mobilité est également un point majeur pour l'avenir de la région, notamment le développement massif du fret ferroviaire, des trains de nuit et du redéveloppement des petites lignes. Dans un objectif de décarbonation des transports, investir dans le ferroviaire devra rester prioritaire. Le fret ferroviaire doit être développé et les lignes secondaires soutenues voire réhabilitées : « Il faudra sauvegarder et optimiser le patrimoine du réseau nécessaire à l'industrie, l'agriculture, la logistique aux services voyageurs ». Ainsi, le Ceser suggère une alliance des territoires avec la création d'un pôle métropolitain entre Orléans, Blois et Tours, pour le développement d'étoiles ferroviaires autour des

principales métropoles. « Relier tous les chefs-lieux de la région est une nécessité attendue depuis longtemps, a rappelé Éric Chevée. Il faudra également saisir l'opportunité donnée par la loi LOM d'exploiter de manière plus simple des dessertes locales avec SNCF réseau ». Un dossier d'actualité important car la logistique ferroviaire accuse une baisse de chiffre d'affaires lié à la crise (25%). Le président a affirmé à ce sujet : « Le soutien de la filière dans une vision vertueuse et prospective est plus que jamais au cœur des débats ».

La réforme de l'apprentissage

Concernant l'axe de la formation de la jeunesse, le Ceser a été saisi par le conseil régional pour conduire une évaluation sur la politique régionale en matière d'apprentissage et les effets de la loi du 5 septembre 2015 pour la liberté de choisir son avenir professionnel, qui fait perdre à la région sa compétence générale en matière d'apprentissage. Pour le président : « La libéralisation du marché de l'apprentissage soulève de nombreuses

questions notamment quant aux effets de cette réforme sur l'offre de formation, sur la réussite des jeunes dans cette voie et sur les impacts économiques pour les organismes de formation ». Ainsi, de décembre 2021 à décembre 2023, le Ceser va travailler en trois phases : mesurer les inflexions sur l'offre de formation, souligner les opportunités issues directement de la loi et parfaire les analyses sur les inflexions, et apprécier les effets sur les publics.

Décrochage scolaire

Éric Chevée a également abordé la question prégnante du décrochage scolaire, notamment auprès des étudiants en 1^{re} année d'études supérieures — en 2017, seuls 28% des étudiants à l'université ont obtenu leur licence en trois ans, 41% en quatre ans. Une démarche évaluative sur les politiques publiques en faveur de la lutte contre le décrochage des étudiants est en cours de préparation. Une démarche novatrice puisqu'il ne s'agit pas d'évaluer un dispositif d'un partenaire, mais bien l'ensemble d'une politique publique. Quant au taux exceptionnel de réussite au bac 2020, le président



Éric Chevée, président du Ceser Centre-Val de Loire.

du Ceser craint qu'il ne génère un afflux très important d'étudiants en 1^{re} année « qui risque d'accroître le phénomène de décrochage si des mesures d'accompagnement individuel ne sont pas mises en place ».

En mot de la fin, Éric Chevée a insisté sur le fait que « les politiques doivent apprendre à se servir du Ceser, à demander l'avis de la société civile, savoir ce qu'elle pense, connaître les sujets polémiques pour essayer de trouver des solutions ».

D.M.

*Le Conseil économique, social et environnemental régional (Ceser) est une assemblée consultative représentant les « forces vives » de la région.